

Rapport de vérification des comptes à l'Assemblée Générale du 2 juin 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du 4 octobre 2021, nous avons procédé, en appliquant les principes usuels de contrôle et sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de votre Association pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Le total du bilan se monte à **416'934.16 CHF** la fortune finale atteint **396'784.66 CHF** et le compte d'exploitation présente un excédent de produits de **38'509.86 CHF**.

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte d'exploitation concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointage nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

Le résultat de notre travail nous permet de vous recommander l'approbation des comptes, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier la trésorière pour la tenue et la présentation de la comptabilité.

Genève, le 25 avril 2022

Les vérificatrices des comptes :

Monique HUMBERT

Monique Humbert
25.4.2022

Maria-Luise CAUSIN

Maria-Luise Causin
16.5.2022